LA LIBERTÉ

Depuis 1913

VOL. 104 N° 20
30 AOÛT AU 5 SEPTEMBRE 2017
MANITOBA • 2,20 $ + TAXES

BE YOURSELF
READ FRENCH

En raison du congé de la Fête du travail la semaine prochaine, *La Liberté* vous sera livrée une journée plus tard.

« Certains font de l'art pour glorifier la nation ou la patrie. Pour moi ce n'est pas de l'art. »

Entretien avec Jean-Pierre Dubé à l'occasion du lancement de son nouvel ouvrage iconoclaste, ***L'Évangile de Louis Riel***, publiée aux Éditions du Péricarde.

| À LIRE EN PAGE 9.

DUBÉ, L'IRRÉVÉRENCIEUX

photo : Gavin Boutroy



Tadens Mpwene et *La Liberté* vous offrent en exclusivité la bande dessinée ***Nelson au Manitoba***. Une collaboration née de l'envie d'ouvrir un dialogue sur l'intégration des nouveaux arrivants.

Le dessinateur-coloriste est né en République démocratique du Congo et est arrivé au Manitoba il y a plus de deux ans pour étudier à l'Université de Saint-Boniface en Administration des affaires.

NELSON AU MANITOBA

Zoé en train de conduire après leur visite au lac Winnipeg...

Le téléphone de Zoé bip pour un texto...

bip

!

Tu vas pas répondre à ce texto en conduisant ?

T'inquiète, j'ai l'habitude!

Non, mais je rêve! Je croyais qu'au Canada, les gens respectaient les règles !

Maybe around 2 P.M. if that works with...

Attention! Zoé! Un animal...

CRASHHH

BLING

29

DESSINS : TADENS MPWENE • SCÉNARIO : LA LIBERTÉ

À retrouver chaque semaine en page 2 du journal.

LA LIBERTÉ
Depuis 1913

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Téléphone : 204- 237-4823
Télécopieur : 204-231-1998
www.la-liberte.ca

Ouvert de 9 h à 17 h du lundi au vendredi









Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

ISSN 0845-0455

LA LIBERTÉ JOURNAL | LA LIBERTÉ COMMUNICATION

Directrice et rédactrice en chef :
Sophie GAULIN | la-liberte@la-liberte.mb.ca
Directrice adjointe et coordonnatrice de La Liberté communication :
Lysiane ROMAIN | promotions@la-liberte.mb.ca
Rédacteur en chef associé :
Bernard BOCQUEL | bbocquel@mymts.net
Journalistes :
Daniel BAHUAUD | redaction@la-liberte.mb.ca
Barbara GORRAND | presse3@la-liberte.mb.ca
Valentin CUEFF | presse2@la-liberte.mb.ca
Gavin BOUTROY | presse8@la-liberte.mb.ca
Chef de la production : **Véronique TOGNERI** | production@la-liberte.mb.ca
Adjointe à la direction : **Roxanne BOUCHARD** | administration@la-liberte.mb.ca
Adjointe administrative : **Marta GUERRERO** | reception@la-liberte.mb.ca
Caricaturiste : **Cayouche (Réal BÉRARD)**
Publi-reporters :
Léo GAUTRET | presse1@la-liberte.mb.ca
Morgane LEMÉE | presse5@la-liberte.mb.ca
Elisabeth VETTER | presse7@la-liberte.mb.ca
Manella VILA NOVA | presse4@la-liberte.mb.ca
Amine ELLATIFY (vidéos) | presse6@la-liberte.mb.ca

LA LIBERTÉ COMMUNICATION est un département de services en rédaction, graphisme, marketing, communication et production vidéo.

LETTRES À LA RÉDACTION

Le journal *La Liberté* est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'auteur(e) soit identifiable (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire. Merci d'envoyer vos lettres au plus tard le vendredi avant midi pour une possible parution la semaine suivante à l'adresse : **la-liberte@la-liberte.mb.ca**.

Veuillez noter que les chroniques, lettres et tribunes libres publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteur(e)s et pas forcément celle du journal.

ANNONCES PUBLICITAIRES

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 16 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

ABONNEMENT

Contactez reception@la-liberte.mb.c.a ou 204-237-4823.

L'abonnement annuel : **Manitoba :** 64,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada : 69,85 $ (TPS incluse)
Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada. »

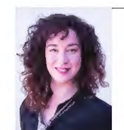


ACTUALITÉS

FAMILLE NOMBREUSE ET RENTRÉE SCOLAIRE

Les contorsionnistes de l'emploi du temps

Le retour des enfants à l'école? « Enfin le début des vacances », répondraient de nombreux parents. Certainement pas Murielle et Johan Maccès, pour qui rentrée scolaire rime avec début des galères…


Barbara GORRAND
presse3@la-liberte.mb.ca

« Et dire qu'à notre rencontre, on en voulait cinq! », s'amuse Murielle, en tentant de couvrir le brouhaha qui provient du sous-sol. Dans la famille Maccès, il y a Leïla, 9 ans, qui s'apprête à entrer en 4e année à l'école Christine-Lespérance. Adrian, 7 ans, prêt à débuter sa 2e année. Mia, 5 ans dans quelques jours, qui démarre sa 1ère année de maternelle. Et Evan, 3 ans, qui s'apprête à reprendre ses habitudes à la garderie.

Quatre enfants, ou plutôt « quatre piles électriques », comme en témoigne Johan qui, tout comme son épouse, a prévu de prendre des congés en amont uniquement pour préparer cette rentrée. Le couple, qui s'est rencontré à l'Université de Saint-Boniface, appréhende chaque journée comme un marathon. Pour Johan, comptable chez BDO, et Murielle, employée à temps partiel au secrétariat du Commerce intérieur, tout est une question d'organisation.

Pendant que l'un prépare les lunchs en s'assurant de les garder au chaud, l'autre s'assure que les enfants s'habillent. Le petit déjeuner est souvent pris en vitesse, pour que les plus grands soient prêts à quitter la maison pour 8 h 10, au passage du bus. « 8 h 11 », corrige Adrian, en lève-tard habitué à souvent courir derrière le bus.

Pour ce mois de septembre, l'affaire scolaire se corse : Murielle doit accompagner Evan à la garderie, ainsi que Mia, qui y passera une semaine sur deux durant sa période d'adaptation avant d'entrer définitivement en maternelle. « Enfin, ça, ça vaut quand Johan n'est pas en déplacement pour le travail. Sinon, je me débrouille seule. Heureusement que j'ai des employeurs très compréhensifs, qui savent ce que c'est d'avoir à gérer des jeunes enfants », ajoute Murielle, qui quitte ensuite le travail à 15 h pour être à temps à la maison pour le retour de l'autobus. En espérant qu'il n'y ait pas de retard sur sa route.


photo : Barbara Gorrand

En véritables contorsionnistes de l'emploi du temps, Johan et Murielle Maccès conjuguent école, activités et vie de famille sans en perdre leur latin. Leurs enfants (de gauche à droite) Mia, Leïla, Evan et Adrian se préparent à une rentrée des classes de grands.

Car le couple ne peut pas vraiment compter sur des grands-parents, des monocles ou des matantes à appeler au pied-levé : la famille de Murielle est à Paris, celle de Johan en Guadeloupe. Alors en cas de problèmes, c'est le recours au système V. Pour « voisins », ces êtres merveilleux qui sont toujours prêts à donner un coup de main. Et pas uniquement pour les imprévus, explique Murielle : « Nous avons des voisins qui ont des enfants du même âge que nos aînés, alors nous avions pris l'habitude chacun notre tour de garder tous les enfants pour que chaque couple puisse profiter d'une sortie entre adultes au moins une fois par mois. »

Ensuite, il y a les devoirs, le repas, et quand enfin les enfants sont couchés, il faut effacer les traces de la tornade joviale qu'implique forcément une famille nombreuse. Comme si cela n'était pas suffisant, il faut aussi s'organiser pour les activités extra-scolaires. Natation et piano pour tous les enfants, « et donc gymnastique pour les parents », ajoute Johan en référence à la coordination de l'emploi du temps.

Heureusement, il y a les fins de semaine pour récupérer. « Ah non, confie Murielle en riant. Le samedi, c'est la piscine, les courses, et le dimanche, les lessives et la préparation des repas pour la semaine. Et plus nos enfants grandissent plus ils mangent. Alors le mercredi je dois souvent recommencer… En fait, quatre enfants, c'est très bien. Non? »

La rentrée côté budget

Avec quatre enfants aussi rapprochés en âge, Murielle et Johan Maccès parviennent à limiter autant que possible les frais vestimentaires.

Il n'empêche, les enfants grandissant, on ne s'épargne pas les dépenses, détaille le couple : « Certaines fournitures sont mises à disposition par l'école, à qui nous donnons un chèque de 50 ou 60 $ par enfant. Mais ensuite il faut acheter les chaussures d'intérieur, les vêtements de rechange pour la garderie, les tenues d'éducation physique, les combinaisons d'hiver, les sacs à dos, les boîtes à lunch… Cette année, notre budget pour la rentrée est autour des 800 $. Ce qui finalement n'est rien comparé à la garderie pour l'été, qui l'an dernier nous revenait à 2 000 $ par mois pour quatre enfants. Cet été nous avons été chanceux, puisque entre les congés que nous avons pris et les visites familiales, nous n'en avons pas eu besoin! »

Éditorial



par Bernard Bocquel
bbocquel@mymts.net

Avenir du français : la voie du bilinguisme

Des débuts du pacte confédératif voilà 150 ans et jusque dans les années 1960, la santé de la langue française était la préoccupation centrale des élites qui adhéraient à l'idée du Canada français. Pour assurer la vitalité de la langue de leur tête et de leur cœur, elles ont poursuivi dans la mesure du possible une double approche : biologique et éducative.

L'approche biologique a connu longtemps des résultats spectaculaires, grâce à l'encadrement de curés zélés qui exerçaient des pressions indues sur les femmes afin que famille canadienne-française et famille nombreuse deviennent synonymes. L'approche éducative a connu des résultats plus mitigés. Au Canada, la santé du français se mesure de manière quantitative plutôt que qualitative. Pour les militants, la force est dans les nombres, et non dans la capacité des locuteurs à s'exprimer avec subtilité.

L'idée du Canada français a fait long feu à la fin des années 1960, en même temps qu'ont implosé les cadres théocratiques au Québec et dans les paroisses canadiennes-françaises à l'extérieur du Québec. Pour assurer la vigueur du français, la voie biologique n'était donc plus une option. Dorénavant, pour préserver la bonne santé statistique de la langue française au Canada, il fallait que ses militants trouvent une autre voie.

Ce fut la voie législative. Au fédéral avec la *Loi sur les langues officielles* en 1969. Au Québec en 1977 avec une *Charte de la langue française*, la fameuse loi 101. Évidemment, qui dit voie législative, dit voie juridique. Surtout depuis la *Charte canadienne des droits et libertés* de 1982, quelque part au pays, une contestation juridique sur fond linguistique occupe des juges canadiens. La santé linguistique passe aussi par les tribunaux.

Malheureusement pour les pro-français purs et durs, la bonne santé de la langue ne peut pas être la préoccupation principale au sein de la population. L'existence est remplie de problèmes terre à terre bien plus accaparants.

Quand donc on s'est aperçu que les voies législatives et juridiques n'étaient pas suffisantes pour enrayer le recul relatif du français, des voix militantes se sont élevées pour favoriser l'entrée au Canada, et au Québec en particulier, d'immigrants déjà en possession de la langue française. Force était d'admettre que la voie biologique est inséparable de la bonne santé numérique de la langue française.

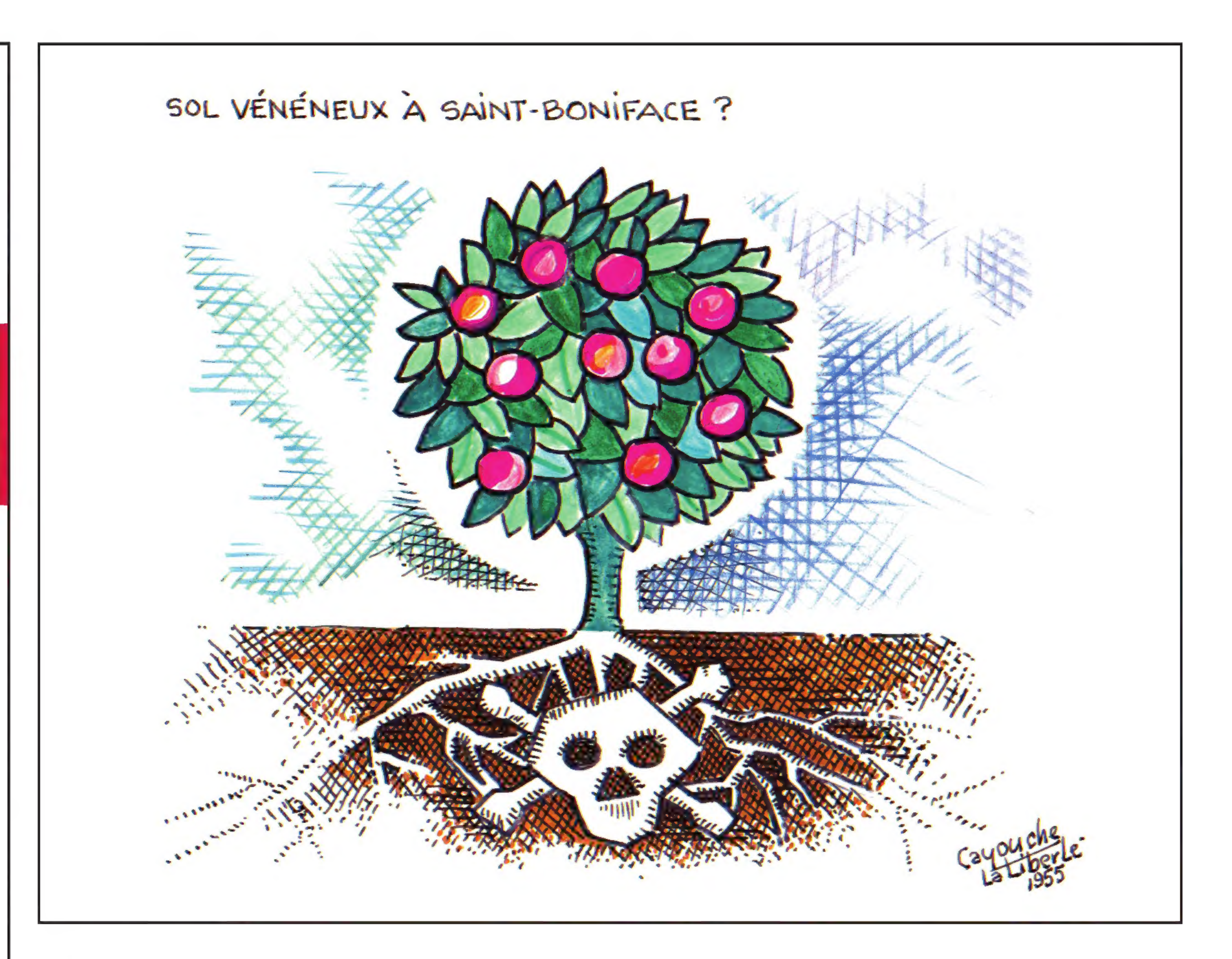
Les diverses voies mises en application pour entretenir la vitalité quantitative de la langue française sont rituellement testées tous les cinq ans, à l'occasion du recensement. Les experts, avec la bénédiction du gouvernement, élaborent des questions censées présenter une mesure objective de l'état de la langue.

Les résultats linguistiques sont bien sûr toujours scrutés à la loupe par les Québécois nationalistes. Le moindre fléchissement du nombre des locuteurs fait l'objet de prévisibles déclarations alarmistes. On fait comme si la vitalité de la langue française n'était fonction que de colonnes statistiques obtenues par des questions déjà orientées au point de départ.

Cette année, à cause d'une erreur exceptionnelle de la part de Statistique Canada dans l'exploitation des données sur la langue, qui indiquait à tort une petite croissance de l'anglais, les purs et durs ont montré une nouvelle fois les limites de leur rhétorique artificiellement enflammée. L'erreur, qui concernait juste le Québec, impliquait les réponses de 61 000 Québécois sur une population totale de 8 326 000.

Le Parti québécois a réclamé « des gestes forts pour renverser la vapeur » : « L'été 2017 se termine alors que les nuages s'accumulent au-dessus de l'identité nationale québécoise. Il faut donc riposter avec force et opérer un redressement qui nécessite le retour d'une volonté nationale réelle et structurante aux commandes à Québec. Un gouvernement du Parti québécois s'engage à adopter dans les 101 premiers jours de son mandat une loi 202, qui regrouperait nos positions linguistiques, incluant nos mesures d'accueil, d'intégration et de francisation. » *(Les élections sont prévues en octobre 2018.)*

De toutes les voies historiques pour stimuler la santé de la langue française au pays, la voie de la propagande est sinon plus aléatoire, en tout cas la plus insultante pour la langue française. En Manitobains, parions que la voie du bilinguisme est la plus productive. Elle mise sur le bon mélange de tête et de cœur et sur l'ouverture d'esprit. Et les nombres commencent à compter : le taux de bilinguisme au niveau national se situait à 18 % le 2 août 2017 et à 17,9 % une fois l'erreur corrigée.



À VOUS *la parole*

Vous pouvez réagir aux lettres sur www.la-liberte.ca ou en écrivant à la rédaction la-liberte@la-liberte.mb.ca.

Remplissez le sondage!

Madame la rédactrice,

Réseau action femmes encourage tous et toutes à répondre au sondage sur les services en langue française. Pensez aux services de santé et services sociaux et à vos proches qui pourraient y avoir recours.

Il faut nous assurer de ne pas perdre les acquis dans la restructuration des services de santé, qu'on repère tous les employé(e)s. francophones et qu'on les encourage de postuler dans des régions ou postes désignés bilingues.

Avec la population vieillissante, les services bilingues seront de plus en plus importants dans les centres médicaux et de logements assistés pour aîné(e)s ou en perte d'autonomie.

Nous avons à cœur le souci des femmes qui deviennent plus vulnérables avec l'âge. Leur statut socio-économique précaire, le stress continu d'une part et autre, sont des facteurs qui affectent beaucoup leur santé et qualité de vie.

Pensons aussi aux jeunes familles, aux services de garde francophones : comment nous assurer la survie de nos communautés sans ces services essentiels?

D'après la politique des SLF, tout organisme subventionné était encouragé à développer une politique de services en langue française. On doit avoir au moins une personne bilingue au CA et la communication au public doit se faire dans les deux langues officielles.

De plus, certains postes doivent être identifiés pour répondre aux client(e)s dans les deux langues officielles. Nous avons au Manitoba un refuge pour femmes agressées et leurs familles, un établissement de deuxième étape, l'Entre-temps des Franco-Manitobaines- Chez Rachel où les femmes peuvent être accueillies jusqu'à un an.

Cependant, on y réfère souvent des personnes directement sans avoir passé par le refuge de première instance Willow Place.

Est-ce le temps d'avoir un refuge francophone pour recevoir et évaluer les situations des familles vulnérables francophones? Les lignes de crise sont-elles disponibles en régions, en français? Est-ce un service équitable dans les deux langues?

Nous voulons féliciter les organisateurs de cette initiative du sondage de la francophonie qui nous est présenté aussi ponctuellement en ligne.

Nous tenons à signaler, cependant, qu'une forte proportion de la population n'est pas branchée et qu'il incombe sur nous de nous assurer qu'autant de personnes possibles, des jeunes aux aînés, puissent partager leurs expériences.

Prenons le temps de réfléchir avec nos proches sur la prestation des services en français afin que les résultats reflètent bien la réalité, même en format papier, s'il le faut. Il y a eu des progrès, certes, que reste-t-il à faire?

Gisèle Saurette-Roch,
Réseau action femmes MB inc.
Le 24 août 2017

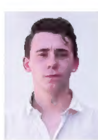
PLONGÉE AU CŒUR DE L'INDUSTRIE MINIÈRE DU MANITOBA

TOUJOURS L'INQUIÉTUDE AU VENTRE

Une vie de mineur lazarois



Jean-Paul Chartier est bien placé pour parler de la vie à Saint-Lazare. Il est le conseiller municipal du village, un père, et un grand-père. Il a aussi passé 42 ans sous la terre, dans la mine de potasse de Rocanville, qui emploie un huitième des habitants de Saint-Lazare.



Gavin BOUTROY
presse8@la-liberte.mb.ca

Les mineurs : plus forts que Lazare de Béthanie. Si le premier ressuscité du Nouveau Testament s'est une fois miraculeusement extrait des entrailles de la terre, les mineurs du village qui porte son nom le font tous les jours.

Saint-Lazare est un village d'environ 450 habitants, à 330 km à l'Ouest de Winnipeg. Jean-Paul Chartier, conseiller du village à la municipalité de Ellice-Archie, estime que 70 % des résidents sont francophones.

La mine de potasse de Rocanville de la compagnie PotashCorp se situe à 20 kilomètres du village, en Saskatchewan. Elle produit, à elle seule, un cinquième de la production mondiale annuelle de potasse, soit 5,5 millions de tonnes de ce minerai destiné à produire de l'engrais.

Lorsque la question sur le nombre de Lazarois dans la mine lui est posée, Jean-Paul Chartier s'exclame avec un rire : « La moitié du village! ». Il précise qu'environ 60 Lazarois sont employés dans la mine, dont lui même, mécanicien spécialisé.

« Si je suis avec les gars de Lazare, on parle français. S'il y a des anglophones qui sont là, on parle anglais, parce qu'on les respecte. »



photo : Barbara Gorrand

Jean-Paul Chartier, mécanicien spécialisé dans l'entretien de rouleaux de tapis roulant. Il y a 6 000 pieds de tapis roulant dans la mine, qui sert à acheminer la potasse aux entrepôts, au rythme de 55 000 tonnes par 24 heures.

Pour lui, la mine a été un atout pour la survie du village. « C'est important pour garder du monde au village, mais c'est une lame à double tranchant. Les enfants ne cherchent pas à suivre des études postsecondaires parce qu'ils peuvent gagner 50 $ par heure dans la mine. »

Le père de famille croit en effet que c'est important que les jeunes découvrent le monde à l'extérieur du village. Il donne l'exemple de ses trois enfants.

« Christian, l'un de mes fils, a joué au hockey tout partout. Il a joué dans une équipe professionnelle en Allemagne. Mon autre gars a été partout pour le hockey lui-aussi. Ma fille a aussi passé du temps en Europe. J'ai pu aller leur rendre visite. »

Dorénavant, les trois enfants de Jean-Paul Chartier sont de retour à Saint-Lazare. Ses deux fils travaillent avec lui dans la mine. « Ils ont été partout au monde, mais il me disent : *Il y a rien comme chez nous.*

« Le dimanche quand on ne travaille pas, on prend le déjeuner après la messe, et on parle de notre semaine. »

« Ça fait 42 ans que je suis dans la mine, mais à chaque fois que je descends, je m'inquiète un peu, je me demande si je vais remonter. Et il n'y a pas un jour où je ne m'inquiète pas pour mes fils. »

Les défis du village dans la vallée

Jean-Paul Chartier, dans ses fonctions de conseiller municipal de Saint-Lazare, explique qu'il y a en ce moment deux enjeux principaux pour le village.

Conséquence de sa position géographique dans un paysage vallonné, il n'y a pas de réseau cellulaire.

Pour y remédier, il en coûterait presque 100 000 $, une somme que la municipalité ne peut pas se permettre. Pour les résidents, le choix est donc simple : soit recourir à un amplificateur de réseau cellulaire, soit se passer purement et simplement de téléphone sans fil.

Louis Tétrault, le directeur général de l'Association des municipalités bilingues du Manitoba (AMBM), explique que si le dossier de la couverture réseau des municipalités rurales est porté par l'Association of Manitoba Municipalities, l'AMBM n'hésitera pas à appuyer les demandes lorsque le moment sera venu.

En plus, il n'y a pas de pompe à essence dans la ville.

Concernant ce second enjeu de taille pour le développement de la commune, le CDEM travaille de près avec la municipalité afin de voir aboutir le projet. « Nous avons bon espoir que cela aboutisse bientôt », ajoute Louis Tétrault. « Tous ces dossiers sont d'une importance vitale pour la survie des communautés rurales et pour assurer leur avenir économique. »

Le conseiller Jean-Paul Chartier voit dans ces développements des signes rassurant sur l'avenir de Saint Lazare. Par exemple, ce sont des jeunes qui veulent être à Saint-Lazare qui réclament le réseau cellulaire.

« Le village commence à poigner plus de vie. Il y a en masse plus de jeunes qui travaillent pour ça. »

LE DÉFI DE FAIRE CONNAÎTRE LES CULTURES MÉTIS ET AUTOCHTONES AUX ÉLÈVES

L'empathie pour apprendre l'histoire autochtone

Comment enseigner l'histoire des Premières Nations et les torts des gouvernements canadiens successifs dans les écoles? La question était au cœur d'une récente étude, qui révélait le malaise des enseignants lorsqu'ils doivent aborder le sujet des pensionnats autochtones (voir encadré). À l'école de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) de Saint-Lazare, deux enseignants ont pris les devants.


Valentin CUEFF
presse2@la-liberte.mb.ca

Éveiller les jeunes à d'autres cultures, Brenda Pruden s'en est faite une spécialité. Depuis 24 ans, cette enseignante de l'école française de Saint-Lazare tente d'ouvrir l'esprit de ses élèves au point de vue de l'autre.

Dans ses cours de sciences humaines, elle a notamment l'habitude de faire écouter à sa classe des musiques traditionnelles d'Inde, d'Irlande, d'Australie et d'autres régions du monde. Et demande ensuite aux jeunes d'exprimer les émotions que ces notes étrangères soulèvent chez eux.

Dans cette école qui compte environ 80 élèves, le sujet des cultures autochtones et métisses est abordé dans le programme d'Histoire, comme dans la plupart des établissements. Mais durant l'année scolaire 2016-2017, Brenda Pruden voulait aller plus loin. « On avait un programme d'études à suivre, mais il n'était pas très détaillé. Alors on a ajouté nos idées. »

Le sujet lui tient particulièrement à cœur; l'enseignante est elle-même métisse. « Je suis de sang autochtone et anglais. Pendant longtemps je ne disais pas que j'étais *half breed*. La culture métisse n'était pas bien reconnue. Mais je disais que j'avais du sang autochtone. J'ai toujours été fière de ça. »

Avec l'aide de Jeremy Laferrière, directeur par intérim de l'école et professeur de physique et de chimie, Brenda Pruden a décidé de passer par la case pratique. Loin de se cantonner aux livres, les élèves ont concocté des plats traditionnels, brodé des mitaines et des sacoches, et construit des pièges pour animaux. Une façon plus concrète, pour eux, de découvrir un mode de vie différent du leur. Mais pas seulement. L'enseignante souligne : « C'est important parce que, pour un bon nombre d'élèves, cela fait partie de leur héritage. » Jeremy Laferrière estime que 70 à 75 % des élèves de l'école sont métis.

Brenda Pruden souhaitait aussi que les élèves rencontrent quelqu'un qui avait grandi dans un pensionnat, dans le but de leur faire prendre conscience d'une réalité mal connue. « Parfois, quand on évoque les faits, ce qui est arrivé, les élèves ont l'impression que c'est loin d'eux. C'est surtout quand on a fait venir l'aînée de la réserve que leur vision des choses change. »

En février, l'enseignante a invité une résidante de la réserve voisine de Waywayseecappo à venir témoigner. Cette personne, qui souhaite garder l'anonymat mais qui a accepté de figurer sur la photo, a partagé son expérience avec les élèves du secondaire, et notamment son passage dans un pensionnat autochtone.


photo : Gracieuseté Brenda Pruden

À l'école de la DSFM de Saint-Lazare, deux enseignants ont invité une aînée de la réserve de Waywayseecappo à venir parler de son passé dans un pensionnat autochtone. Un témoignage qui a fait prendre conscience aux élèves la réalité de cette partie sombre de l'histoire canadienne.

Jeremy Laferrière souligne la franchise de l'intervenante. « Elle a été très honnête. Elle a très clairement expliqué l'effet que cette expérience a eu sur elle, et à quel point ça l'a changée pour toujours. C'est quelque chose qui a ouvert les yeux des jeunes. »

Brenda Pruden confirme : « Les élèves se sont assis en cercle, comme les autochtones font. L'aînée a raconté ses expériences de façon simple. Elle a montré des photos d'elle jeune, a raconté sa tristesse lorsqu'elle a quitté sa famille. Elle a rejoint tout le monde, parce qu'elle a raconté cela de façon très ouverte. »

Un témoignage qui, dans ses détails, rejoignait parfois l'état d'esprit des adolescents. « Nos élèves admirent parfois quelqu'un qui a du cran, qui n'accepte pas nécessairement les choses, qui sont un peu des rebelles. Quand l'aînée a raconté qu'elle avait essayé plusieurs fois de s'échapper, j'ai vu des sourires d'admiration sur les lèvres de plusieurs. Ils ont pu s'identifier à elle. »

Une autre présentation a eu lieu chez les plus jeunes, mais le contenu n'était pas tout à fait le même. « On ne raconte pas ça sans filtre », explique Brenda Pruden. Elle souligne que l'aînée n'a par exemple pas abordé les conséquences de sa vie au pensionnat : une dépendance à l'alcool.

La confection de produits typiques aurait permis à cette personne de trouver le salut, comme le précise l'enseignante : « Aux élèves du secondaire, elle a expliqué qu'elle a repris possession de sa culture avec l'artisanat traditionnel ».

À la suite de la rencontre, les élèves du secondaire ont posé sur papier leurs réactions. Brenda Pruden raconte avoir « été déçue par certaines réactions et encouragée par d'autres ». Des élèves ne se sont pas sentis concernés, quand d'autres se sont mis à la place de l'aînée et ont compris sa douleur.

Brenda Pruden ajoute qu'elle a également raconté sa propre histoire relative aux pensionnats. « C'était l'autre côté. J'habitais à Winnipeg avec mes parents. Il y avait un pensionnat là-bas (*Assiniboia Indian Residential School*, ndlr).

« Ma famille accueillait des filles autochtones, plus âgées que moi, qui allaient à l'Université. Pour moi elles étaient des grandes sœurs. Et je ne savais rien des pensionnats, qu'elles avaient été prises de leurs familles… On n'explique pas tout aux enfants. Peut-être même que mes parents ne le savaient pas. »

Sur cette part d'histoire canadienne peu connue en dehors et même au sein du pays, elle a une explication simple : « On en a honte. »

« Il faut que les personnes qui ont vécu cela en parlent. Sinon, ça va juste être refoulé, faire du mal. Elles doivent trouver leur paix avec ce passé. »

Pour l'enseignante de Saint-Lazare, ces rencontres et leur caractère personnel amènent une compréhension chez les élèves que de simples cours ne peuvent pas transmettre.

Comme la musique qu'elle leur fait écouter et la création d'objets traditionnels, le but est de créer de l'empathie, sans passer nécessairement par les chemins éducatifs habituels. Comprendre une histoire, à travers l'émotion qu'elle suscite :

« La plupart du temps on est dans notre petit monde. Avoir devant soi une personne qui a vécu tout ça, ça le rend réel. On peut lire, voir des films, en discuter… Ça reste intellectuel. Face à une personne qui raconte son vécu, l'impact est plus fort. »

Des enseignants se disent non-préparés

Emily Milne est professeure adjointe en sociologie à l'Université MacEwan, à Edmonton. Entre 2012 et 2014, elle a interrogé une centaine de personnes, des parents et des enseignants, autochtones et non-autochtones, en Ontario.

Son rapport, rendu public en août 2017, montre la difficulté des enseignants à aborder le sujet des pensionnats autochtones durant leur cours.

Les deux principales raisons : un manque de connaissances historiques, et un manque de confiance sur la manière dont il faudrait aborder le sujet. Ils ne connaîtraient pas, ou trop peu, l'histoire et la culture des Autochtones.

D'autres ne seraient tout simplement pas à l'aise à l'idée d'aborder le sujet des écoles résidentielles qui, jusque dans les années 1990, séparaient des enfants de leurs parents, pour être assimilés et « évangélisés » dans ces lieux.

En 2015, un rapport de la Commission de vérité et réconciliation du Canada a mis en lumière les conditions de vie déplorables et les abus qui avaient cours dans ces pensionnats, concluant qu'il s'agissait d'un génocide culturel.

Pour évoquer ce sujet sensible en classe, l'étude d'Emily Milne recommandait la présence de *coachs* autochtones au sein des écoles pour aider les enseignants à livrer cette histoire aux élèves.

SOLS TOXIQUES À SAINT-BONIFACE

Regard historique sur les sols toxiques

La qualité du sol et de l'air à Saint-Boniface sont au cœur des débats ces derniers jours. À qui la responsabilité d'un sol supposément toxique? Une entreprise de recyclage de métal a été ciblée en particulier.

Pourtant, Industrial Metals, située dans le parc industriel Mission de Saint-Boniface, dit opérer selon les normes strictes de Développement durable.

Si les résidents cherchent des réponses quant à la qualité de leurs conditions de vie, les propriétaires de l'entreprise visée, eux, regrettent l'acharnement auquel ils font face.

Outre Industrial Metals, de nombreuses compagnies utilisant des produits chimiques sont présentes depuis une centaine d'années dans ce parc industriel.


Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca



photo : Daniel Bahuaud

Dan Chisick : « Industrial Metals emploie presque 100 personnes à temps plein. Notre entreprise recycle plus de 200 millions de livres de métal chaque année. Sans nous, ce métal aboutirait dans les dépotoirs. »



photo : Daniel Bahuaud

L'ancien entrepôt de la firme Domtar, situé rue Messier en face de l'entreprise Industrial Metals, dans le parc industriel Mission. On y aperçoit un ancien château d'eau, construit à l'époque de la Ville de Saint-Boniface.

Inquiète de la qualité du sol, et donnant suite aux plaintes de résidents des quartiers Dufresne et Archwood, l'Association des résidents de Saint-Boniface Sud a demandé au professeur Francis Zvomuya, de la Faculté de l'Agriculture et des sciences alimentaires, d'examiner le sol à plusieurs endroits du parc industriel et des quartiers avoisinants. Au début de l'été, il a détecté des quantités élevées de plomb et de cuivre.

Son étude a ensuite été confirmée par Shirley Thompson, la chercheuse de l'Institut des ressources naturelles de l'Université du Manitoba.

Dans les médias manitobains, une entreprise en particulier, située sur la rue Messier dans le parc industriel Mission à Saint-Boniface, est pointée du doigt. Industrial Metals, présente dans ce parc depuis 2006, regrette l'acharnement médiatique et celui des riverains.

« Les allégations visant notre entreprise sont fausses, complètement injustes et incendiaires », déclare Dan Chisick, l'un des copropriétaires d'Industrial Metals.

« Nous fonctionnons en pleine conformité avec les normes et règlements stricts de Développement durable. Nos opérations sont inspectées et testées régulièrement. La Province s'assure qu'en aucun cas nous ne polluons l'environnement. Les normes sont très exigeantes. C'est déplorable que les chercheurs nous aient pointé du doigt et tiré la sonnette d'alarme sans nous avoir contactés, ou nous inclure dans leurs recherches. Surtout quand on sait pertinemment que le parc industriel accueille présentement des entreprises qui fabriquent de l'asphalte et du béton et font du soudage. Il y a même des entreprises ferroviaires et pétrolières. »

L'autre regard

Le blogueur et chroniqueur d'histoire du *Winnipeg Free Press* (1), Christian Cassidy, estime que la rue Messier, où est située Industrial Metals, est « la rue la plus polluée de Winnipeg ».

Pourtant, Christian Cassidy est « convaincu que, en ce qui concerne la qualité du sol, on ne peut pas blâmer Industrial Metals. Il y a un problème de pollution à Saint-Boniface qui dépasse de loin une seule entreprise. »

Ce passionné de l'histoire et de l'architecture de Winnipeg explique son point de vue :

« Dès la Première Guerre mondiale, l'on y trouvait des entreprises hautement polluantes. La Ville de Saint-Boniface accordait des allègements fiscaux pour les entreprises qui s'établissaient dans le parc industriel, à condition que la moitié des employés soient Bonifaciens. Et que les entreprises précisent, sur chaque item fabriqué, que le produit était *Made in the City of St. Boniface*. Côté environnement, les conseillers ne semblent pas avoir été trop exigeants. C'était une autre époque! »

Dès 1915, le parc industriel Mission abrite la cour de triage de l'ancien Réseau ferroviaire du système de distribution d'eau du grand Winnipeg, située rue Messier. « On enduisait de créosote des traverses de chemin de fer. Et on réparait les roues des trains », rappelle Christian Cassidy.

En 1919, c'est au tour de la Western Wheel and Founderies de trouver pignon rue Messier. « Ce fabriquant de roues et de freins pour trains faisait fondre de l'acier. Des polluants, les cheminées en ont sans doute crachés. D'ailleurs l'entreprise, devenue Canada Founderies Ltd., opérait toujours en 1960. »

La même année, la North Star Oil Refinery s'installe sur la rue Messier. En 1955, la raffinerie est agrandie. À cette époque, son site comprenait 173 acres. « La raffinerie a été achetée par Shell en 1960. Elle a fermé ses portes en 1983. »

En 1925, la Dominion Tar and Chemicals (Domtar) s'installe elle aussi sur la rue Messier, juste en face de l'actuel site d'Industrial Metals. « L'entreprise fabriquait des bardeaux et brûlait du charbon pour fabriquer du coke, un carburant de haute performance pour les fournaises au charbon.

« Domtar avait une deuxième fabrique à Transcona, qui a fermé ses portes au début des années 1970. Au cours des années 1980, lorsque la ville voulait encourager le développement résidentiel, il a fallu enlever 40 000 tonnes de terre polluée du terrain. Et le site même de sa fabrique est encore toxique. C'est un espace vert. On ne peut pas construire dessus.

« On peut aisément multiplier les exemples, note Christian Cassidy. D'où ma conviction que, en ce qui concerne la qualité du sol, on ne peut pas blâmer Industrial Metals. »

(1) Christian Cassidy est passionné de l'histoire et de l'architecture de Winnipeg. Il rédige un blogue d'histoire, West End Dumplings. On peut lire son texte sur la rue Messier au http://westenddumplings.blogspot.ca/2017/08/injecting-bit-of-history-into-community.html

Et la salubrité de l'eau et de l'air?

Les préoccupations des résidents de Dufresne et d'Archwood inquiètent également l'organisme Sauvons Notre Seine.

Denis Gautron, le président, fait ce rappel : « L'eau du parc industriel et des quartiers avoisinants se jette dans la Seine. Un ruisseau passe sous le parc industriel. En sortant de son caniveau, le ruisseau traverse le parc Happyland.

« Le temps est venu d'exiger une nouvelle étude toxicologique de la rivière, comme on l'avait fait au début des années 2000, lorsque la Province avait conclu que la fabrique de bardeaux IKO polluait la rivière. En 2009, l'entreprise a été obligée d'enlever 140 000 tonnes de matériel contaminé des berges de la rivière. »

Michelle Berger, la présidente et porte-parole de l'Association des résidents de Saint-Boniface Sud souhaite obtenir « des données vraiment utiles » quant à la qualité de l'air.

« Développement durable a effectué une étude de l'air au début de l'été 2016. L'étude indiquait que le taux de matière particulaire était élevé. Mais comme nous l'a souligné Shirley Thompson, de l'Université du Manitoba, elle n'a pas cherché à détecter les fines particules de type PM 2.5, qui pénètrent de manière profonde les poumons des humains. Comme le chrome hexavalent, une particule toxique reconnue comme émanant de déchiqueteuses de métal.

« Notre association ne cherche pas à viser une entreprise particulière, mais à obtenir des réponses. »

SONDAGE SUR LES SERVICES GOUVERNEMENTAUX EN FRANÇAIS

La Province demande l'avis du public

Dans le sillage de la Loi 5, le gouvernement Pallister effectue présentement un sondage sur Internet (1), pour mieux comprendre les besoins et les priorités du public par rapport aux services provinciaux offerts en français. Mais le questionnaire conduira-t-il à une amélioration des services?

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Teresa Collins, la directrice générale du Secrétariat aux Affaires francophones, souligne que l'initiative fait partie d'un processus visant à « bien mettre en œuvre la Loi 5 » (2) :

« Nous faisons l'inventaire des services en français offerts par les ministères, les agences gouvernementales et les sociétés d'État. Nous avons aussi consulté le Conseil des organismes et nous avons rencontré les directions des organismes. Il était également essentiel d'obtenir la perspective du public. »

Le projet est mené par le Secrétariat et la Société de la francophonie manitobaine, à la demande du Conseil consultatif de la francophonie manitobaine.

L'initiative cherche à savoir quels services en français, dans des domaines tels que la santé, la justice ou l'éducation, sont les plus utilisés par les Manitobains. Des questions portent aussi sur la manière dont les Manitobains se prévalent des services. Est-ce surtout par téléphone ou encore en ligne? Fréquentent-ils les centres de services bilingues?

Certaines questions visent à évaluer la qualité de l'offre du service, ainsi que la qualité du service tout court. Teresa Collins : « Nous demandons s'il arrive aux Manitobains de ne pas demander un service gouvernemental en français, et pourquoi. C'est une question clé, puisque nous savons qu'il peut y avoir des lacunes qui découragent le public. »

Patrick Fortier, le Bonifacien qui a lancé une pétition en janvier pour sauver la clinique express du quartier, estime que « la Province a du travail à faire pour améliorer la qualité des services en français ». « Je les exige souvent. La plupart du temps, dans un bureau de la Province, il y a quelqu'un qui peut t'accueillir en français. Ça devient plus difficile par contre quand on veut un service plus spécialisé. Il faudrait plus d'employés bilingues.

« C'est donc encourageant qu'on veuille sonder le public, et pas juste la francophonie institutionnelle. Cela dit, il faut passer à l'action. On peut consulter et consulter, mais il faut qu'il y ait une nette amélioration des services. »

Michel Lagacé est du même avis. Or le commentateur politique affirme que « les résultats du questionnaire ne pourront servir, à eux seuls, de base pour les stratégies futures du gouvernement ».

« On comprend facilement la volonté du gouvernement d'évaluer sa prestation de services en français. Il serait cependant fallacieux d'interpréter les réponses à ce questionnaire comme s'il s'agissait d'un sondage. Un sondage est une enquête menée auprès d'un échantillon représentatif de la population dont les résultats peuvent être extrapolés à une population entière. Dans le cas du questionnaire, les réponses seront obtenues des gens qui acceptent de le remplir. Ce qui ne permet pas d'assurer que tous les secteurs et les régions seront représentés selon leur importance dans la population. On risque de fausser les résultats. Tout au plus, les résultats pourront donner une première impression. Pour développer une stratégie, il faudra aller chercher plus d'information sur le terrain. »


Archives La Liberté

Teresa Collins.

Teresa Collins se dit optimiste : « Le questionnaire a été conçu en collaboration avec le Conseil consultatif de la francophonie et la SFM. Nous n'avons pas embauché une firme de sondage. Un des membres du Conseil consultatif, Alexandre Brassard, qui est le doyen de la Faculté des Arts et des sciences à l'Université de Saint-Boniface, s'y connaît en statistique et en sondages. »

Alexandre Brassard élabore : « C'est un échantillonage de convenance, du type de ceux souvent employés par les gouvernements. L'Ontario a fait appel à la même méthode pour sonder les Franco-Onatriens et la communauté LGBTQ.

« Est-ce qussi précis qu'un échantillonage aléatoire? Non. Mais on pourra pondérer les résultats. Bien sûr, il faudra tenir compte de la méthode en examinant les résultats. »

(1) On peut compléter le sondage au site Web https://manitobasurveys.gov.mb.ca/checkbox/services-gouvernementaux-des-francophones-au-Manitoba.aspx

(2) *La Loi sur l'appui à l'épanouissement de la francophonie manitobaine*, adoptée le 30 juin 2016.

CULTUREL

MOTIVÉ PAR LE BESOIN DE FAIRE FACE AU PASSÉ

Louis Riel selon Jean-Pierre Dubé

Lancement du nouveau livre de Jean-Pierre Dubé, *L'Évangile de Louis Riel* (1) aux Éditions du Péricarde. Cet ouvrage hybride s'étend de la sociologie à la critique littéraire, en passant par la généalogie de l'auteur, afin de remettre en question le rôle culturel et historique du « fondateur du Manitoba ». Entretien avec un écrivain qui n'a pas peur de l'irrévérence.

Gavin BOUTROY

presse8@la-liberte.mb.ca


photo : Gracieuseté Katia Dalle Fusine

« Je ne m'étais jamais encore intéressé à Louis Riel, mais à un moment donné, j'ai entendu trop d'exagérations et je me suis dit, il faut que je fasse ma recherche. »

La Liberté : Pouvez-vous situez le contexte du début de cet ouvrage?

JPD : J'ai commencé début 2015. Il y a eu un élément déclencheur : la tuerie de Charlie Hebdo. (ndlr: Le 7 janvier 2015, des extrémistes islamistes abattent onze personnes dans les locaux parisien de l'hebdomadaire satirique Charlie Hebdo, supposément parce que le journal aurait manqué de respect au prophète Mohammed.)

J'apprenais dans un aéroport européen qu'on avait tué des journalistes et des illustrateurs. Journaliste moi-même, je me suis senti concerné par cette réaction extrême contre ma profession, dont le devoir est parfois l'irrévérence. C'est cela qui a réveillé en moi l'urgence de dénoncer.

En quoi consiste votre irrévérence?

JPD : Il y a une chose difficile dans l'histoire du Manitoba et des Métis. C'est le poids de l'échec, de l'injustice, de l'humiliation de Louis Riel, qui fait encore mal aujourd'hui. J'ai cherché la vérité sur ce passé encore présent. Les gens ont tendance à nier cette histoire, à l'embellir, ou même à raconter des histoires fausses.

Je ne m'étais jamais encore intéressé à Louis Riel, mais à un moment donné, j'ai entendu trop d'exagérations et je me suis dit, il faut que je fasse ma recherche. C'était une réaction de journaliste. Je suis de descendance métisse, donc cette réaction n'était pas dans ma tête, elle venait plutôt de mes tripes. Je n'étais pas neutre.

Vous parlez beaucoup du côté messianique de Louis Riel...

JPD : Une de mes sources principales est *Le messianisme de Louis Riel* de Gilles Martel. C'est un sociologue de la religion, donc il étudie les conditions économiques, culturelles et environnementales qui entourent la religion. Il s'intéresse en particulier au cheminement religieux d'une société en crise.

Il relève un réflexe : le besoin d'un sauveur. Dans le cas du Manitoba, ce sauveur est Louis Riel. Il faut se souvenir que le Riel de 1869 n'est pas le Riel de 1885. Sa maladie mentale progresse et, avec, son sens de mission : sauver un peuple.

À la fin, il a fondé une théocratie en Saskatchewan. Il se prenait pour un messie. Quand il est monté sur l'échafaud, il était persuadé qu'il allait ressusciter. Il avait même écrit une prière pour que ses fidèles puissent l'invoquer. Il serait l'égal de Jésus Christ.

Qu'avez-vous découvert dans vos recherches?

JPD : Entre autres, il y avait un schisme dans la résistance métisse de 1869-70. On présente Louis Riel comme chef incontesté des Métis, mais c'était plutôt une marionnette du clergé. Il y avait des Métis qui n'étaient pas catholiques français.

C'est là qu'intervient l'histoire de ma famille. J'avais un arrière-arrière grand-oncle qui était un chef métis opposé à Riel, il s'appelait William Dease, fils de bourgeois irlandais de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Au creux du conflit de 1869, il avait même travaillé avec Thomas Scott. (ndlr: Thomas Scott était un orangiste condamné en cour martiale et exécuté par le gouvernement provisoire de Riel) C'était une découverte troublante.

Vous écriviez alors votre histoire, ainsi que l'histoire de la province.

JPD : La portion autobiographique est difficile; l'idée de messianisme a eu un effet dans ma famille, comme dans nombre de familles catholiques francophones du Manitoba.

Il ne faut pas remonter à Louis Riel. Je pense à la réaction à la crise sociale et culturelle de la révolution sexuelle des années 1960-70. Les gens se disaient : « La vertu de notre société est menacée. » Ils ont eu le réflexe d'un retour en arrière.

Je crois que nombre de Franco-Manitobains et de Métis vivent encore une crise. Ils ne savent pas s'ils ont une place dans l'avenir.

Vous avez parlé du cheminement d'une société en crise, nous offrez-vous des solutions?

JPD : Absolument, et ce que je propose peut paraître difficile pour ceux qui vivent dans un noyau. Il faut faire face au passé, arrêter de se raconter des histoires. Il n'y aura ni miracle ni sauveur ici.

Beaucoup d'écrits sur Louis Riel sont des interprétations artistiques ou historiques de sa signification subjective. Vous tentez de présenter un portrait objectif du personnage...

JPD : Tout à fait, 30 à 40 % de mon livre est scientifique. J'ai accordé une grande importance à utiliser des sources sûres, afin de remettre en question des interprétations de Louis Riel. Cela dit, je précise : Je n'ai pas écrit l'unique évangile de Louis Riel, mais un évangile parmi d'autres.

J'offre également une critique de la manière dont Louis Riel est traité chez les Franco-Manitobains. Certains font de l'art pour chercher à glorifier la nation ou la patrie. Pour moi, ce n'est pas de l'art.

(1) *L'Évangile de Louis Riel*, publié aux Éditions du Péricarde (25 $, 248 pages) est disponible à la libraire À la page et en ligne sur amazon.ca.

Ruches fantômes : Une exposition d'actualité à la Maison des artistes

L'artiste en collaboration avec les abeilles

Valérie Chartrand invite le public à imaginer un avenir sans abeilles. *Ruches fantômes* (1), la première exposition solo de l'artiste, à la Maison des artistes à partir du 7 septembre, combine gravure, photographie, et installations.

Gavin BOUTROY
presse8@la-liberte.mb.ca

«Depuis plusieurs années, lance Valérie Chartrand, l'une de mes préoccupations demeure la disparition des abeilles et les conséquences qu'elles auraient sur le monde. Afin d'imaginer l'ampleur de ces conséquences, j'ai créé un scénario dystopique qui invite à se remémorer les insectes disparus tel que nous devrons peut-être le faire dans quelques années. »

En effet, depuis environ 2006, le syndrome d'effondrement des colonies cause des pertes anormales d'abeilles partout au monde. En Amérique du Nord et au Manitoba, les pertes de colonies se chiffrent entre 30 et 40 % annuellement.

C'est en acquérant la ruche d'un apiculteur qui avait perdu le tiers de ses colonies que Valérie Chartrand a commencé son immersion dans le monde des abeilles. Ce projet a abouti avec l'exposition *Ruches fantômes*.

« En plus de la ruche, j'ai pu recueillir aussi quelques-unes de ses pertes d'abeilles. L'an dernier, j'ai pris un cours d'apiculture à l'Université du Manitoba et j'ai aussi eu la chance de collaborer avec les abeilles d'une ruche gérée par Bee Project Apiaries sur le toit du studio Martha Street pour créer des bols de cire.

« J'ai fait des changements importants à mon jardin afin de créer plus de pâturage pour les abeilles locales que je photographie aussi régulièrement. »

Le médium de prédilection de l'artiste est la gravure. « Mais aussi les autres supports qui me permettent une exploration de l'empreinte comme expression de la présence par l'absence. Dans ce projet, l'empreinte a pris la forme d'électrogravure, de cyanotype, de batik, d'empreinte par enfumoir…



photo : Gavin Boutroy

Valérie Chartrand : « Les insectes ont été perçus au fil des temps, par diverses cultures, comme des symboles et des messagers. Ceci est au cœur de mon travail et de mon inspiration. Je travaille seulement avec des insectes trouvés, jamais tués. »

« Avec le projet de *Ruches fantômes*, je cherchais également un processus pour préserver mes abeilles mortes de façon plus permanente. »

Valérie Chartrand a découvert qu'elle pouvait plaquer de cuivre des cadavres d'abeilles lors du processus d'électrogravure. Le résultat est étonnant, et d'une grande poésie, d'après Alexandra Keim, la directrice de la Maison des artistes.

La directrice poursuit: « Valérie est une artiste à mi-carrière, en pleine expérimentation avec des techniques différentes. Dans son exposition, on retrouve de la gravure, de la sculpture, de la photo et même de la performance, avec le dîner qui est prévu pour Nuit Blanche, le 30 septembre. »

Une portion de l'exposition s'intitule *Le dernier repas*. L'artiste s'explique : « Il consiste en une gamme d'éléments comestibles permettant d'imaginer comment nous aurions accès à certains aliments et saveurs de cultures disparues dans un monde futur sans abeilles.

« Lors de cette exploration, je me suis tournée vers le manifeste de la cuisine futuriste. Écrit par le peintre Marinetti dans les années 1930, en Italie, il proposait un nouveau mode de consommation d'aliments qui était axé sur de petites bouchées de nourriture, sur une certaine esthétique de présentation et sur des expériences multi-sensorielles et évocatrices. »

(1) Le vernissage de *Ruches fantômes* aura lieu le jeudi 7 septembre de 19 h à 22 h, à la Maison des artistes visuels, 219 boul. Provencher. L'exposition se prolonge jusqu'au 4 novembre.

Sudoku

PROBLÈME N° 566

	6						7	
5				7		9	3	
			1				5	4
				2			9	5
		7						6
8			5		1	4		
9	2		4		8		6	
4								
		5						8

RÉPONSE DU N° 565

3	8	1	2	4	5	7	6	9
6	2	4	9	7	8	3	1	5
5	7	9	6	3	1	2	8	4
4	9	2	3	1	7	8	5	6
8	5	6	4	9	2	1	7	3
1	3	7	8	5	6	9	4	2
2	1	3	7	6	4	5	9	8
7	6	8	5	2	9	4	3	1
9	4	5	1	8	3	6	2	7

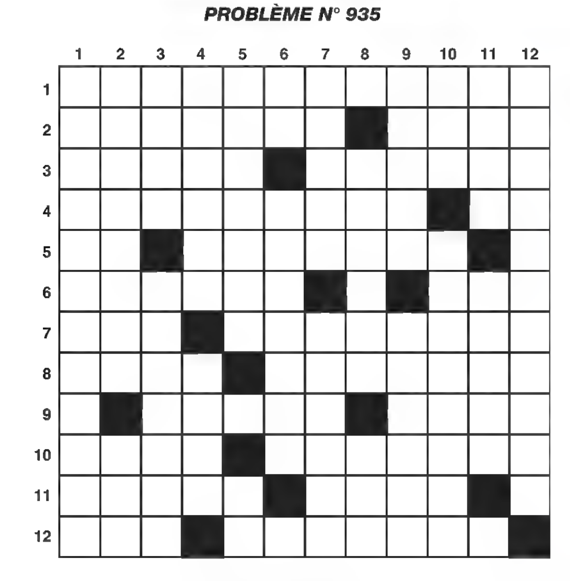
RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 935



HORIZONTALEMENT

1- Débarrassant la laine cardée.
2- Partie supérieure des champignons. – Anarchiste.
3- Chat à l'état sauvage. – Navire de guerre.
4- Regret d'avoir offensé Dieu. – Personne qui excelle.
5- Négation. – Boucles de cheveux.
6- Très fines. – Trois fois.
7- Comportera, conviendra. – Maladie des écrouelles.
8- Personnes en nombre indéterminé. – Grand véhicule de transport.
9- Rendu moins pur. – Content.
10- Qui concerne les brebis. – Navire qui donne de la bande.
11- Monnaies d'Italie. – Un des Grands Lacs.
12- De l'alphabet grec. – Fou, extravagant.

VERTICALEMENT

1- Pièce de bois soutenant les pannes de la charpente d'un toit.
2- Trou d'aération dans les combles. – Existe durablement.
3- La pendaison. – Munira.
4- Vue d'ensemble. – Laxatif.
5- Prends ta retraite. – Conjonction.
6- Particule d'insistance. – Région de l'Italie.
7- Un instrument. – Bâtiments délabrés.
8- Fromage à pâte molle. – Acceptation, consentement.
9- Étoile de luminosité faible. – Qui a rapport aux foires.
10- Personne à l'esprit borné. – Revêtements de stuc.
11- Ville du Japon. – Dont la couleur pâle a déteint.
12- Ensemble des actifs liquides d'une entreprise (pl.).

RÉPONSES DU N° 934



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	M	A	C	H	I	N	A	L	■	A	T	H
2	A	T	H	E	N	E	S	■	E	R	R	E
3	C	H	A	N	T	■	S	E	N	T	I	R
4	H	E	N	N	E	D	O	N	T	■	A	M
5	I	N	T	E	R	A	C	T	I	F	■	E
6	N	E	G	■	E	T	I	R	E	R	A	S
7	A	E	R	E	S	■	A	A	R	O	N	■
8	T	S	E	T	S	E	■	V	E	N	T	E
9	I	■	L	I	E	R	R	E	■	T	E	S
10	O	L	L	E	■	G	A	R	C	O	N	S
11	N	I	E	R	A	■	P	A	O	N	N	E
12	S	A	S	S	A	I	T	■	U	S	E	S

SPORT

Bilan des Jeux du Canada : un record et des espoirs

« Nos athlètes sont meilleurs »

Trois semaines après la clôture des 50e Jeux du Canada, le temps est au bilan pour l'équipe du Manitoba. Avec 42 médailles autour du cou et la Coupe du Centenaire dans l'escarcelle, les Bisons ont répondu présent au rendez-vous que tout une ville attendait. Certains ont même prouvé leur potentiel pour aller représenter leur province encore plus loin…


Léo GAUTRET
presse1@la-liberte.mb.ca

Il y a cinq ans, Winnipeg soumettait sa candidature pour organiser les Jeux du Canada. On annonçait « l'été le plus chaud depuis 50 ans ». Promesse tenue. Le soleil manitobain n'apportant que plus d'éclat aux 42 médailles décrochées par la délégation hôte. Un record pour les Bisons qui surpassent les 35 médailles obtenues aux Jeux de Sherbrooke de 2013, remportant au passage la Coupe du Centenaire qui récompense l'équipe ayant la meilleure progression depuis les derniers Jeux.

Un bilan brillant qui n'étonne pas Barry Moroz, chef de mission de l'équipe Manitoba. « Je n'ai pas été surpris par le niveau de nos athlètes, au regard de nos résultats aux Jeux du Canada de 2013 et aux Jeux d'été du Canada de l'ouest en 2015 (1) qui ont été nos meilleurs Jeux de tous les temps. Je savais qu'on avait le potentiel pour faire ce que nous avons fait. Ceux que l'on attendait de voir briller l'ont vraiment fait. C'est le cas de l'athlète Victoria Tachinski au 800 mètres ou Emma Gray en aviron, qui était la porte-drapeau de l'équipe pendant la cérémonie d'ouverture. On s'attendait à ce qu'elles réussissent et elles l'ont fait. »

Avec 10 médailles d'or, la délégation hôte établit son nouveau record de titres dans la compétition. Certaines représentent de belles promesses d'avenir pour le sport manitobain. « Victoria Tachinski a par exemple vraiment le niveau international. Emma Gray en aviron a été identifiée par Rowing Canada Aviron comme ayant le potentiel pour faire un podium olympique. Ils ont déjà commencé à travailler avec elle, notamment pour les championnats du monde junior. Nous avons aussi des lutteurs comme Hunter Lee qui ont déjà participé aux championnats du monde junior. Le potentiel est là aussi chez Oksana Chaput en natation et Maddy Mitchell en canoë-kayak. »

Cette dernière a apporté à elle seule cinq médailles à l'équipe du Manitoba. Une d'or, deux d'argent et deux de bronze. « Maddy a été la porte-drapeau de la cérémonie de clôture, elle mérite bien cette reconnaissance et cet honneur. Elle a 19 ans mais toutefois, elle est compétitive au niveau national, et compte tenu de la nature de son sport, elle est loin d'être arrivée au bout, donc il y a le potentiel chez elle d'aller encore plus loin. »



photo : Léo Gautret

Avec 42 médailles dont 10 en or, l'équipe du Manitoba a réalisé les meilleurs Jeux du Canada de son histoire.

Mais si l'on devait ne retenir qu'un nom côté manitobain, ce serait celui d'Oksana Chaput. À 13 ans, la nageuse du Manta Swim Club a ébloui son monde depuis le grand bassin de la piscine Pan Am, avec deux médailles d'or, une d'argent et une de bronze. De loin la plus jeune des finalistes des épreuves reines de vitesse, les 50 et 100 mètres nage libre, elle a su faire preuve d'une déconcertante maturité pour remporter les deux courses, devant son public. Un jeune espoir que certains placent déjà dans le sillon de la précoce championne olympique canadienne Penny Oleksiak. À 65 ans, du haut de sa longue expérience des Jeux, Barry Moroz se réjouit de la voir briller, non sans tempérer, comme pour mieux protéger sa jeune étoile. « Évidemment on l'a vue arriver, elle avait été identifiée. Ses résultats parlent d'eux-mêmes, elle sort du lot de ces athlètes qui étaient jusqu'à présent encore inconnus. Elle s'entraîne beaucoup, elle a produit ces résultats à la maison, avec toute cette pression. Elle a assurément toutes les qualités pour aller plus loin, c'est une certitude. Je pense que c'est encore un peu tôt pour parler de titres mondiaux pour elle, et de faire ce genre de comparaison avec Penny Oleksiak. Mais elle est sur le bon chemin pour le faire. »

Un chemin ascendant que tentera de suivre l'équipe manitobaine dans quatre ans, pour les prochains Jeux d'été de Niagara Falls, en Ontario. « Pour les prochains Jeux le plan sera de remporter encore plus de médailles même si ce sera dur à réaliser. On lutte pour concurrencer les grandes provinces parce qu'on a un désavantage démographique. La population ne va pas changer, alors il faut faire avec ce que l'on a, en rendant nos athlètes meilleurs. Aujourd'hui nos athlètes sont meilleurs, nous réduisons l'écart, ça se reflète dans les résultats. Je pense qu'on est sur la bonne voie pour progresser. »

(1) Jeux d'été du Canada de l'ouest 2015 : troisième place du Manitoba avec 144 médailles obtenues.

EMPLOIS ET AVIS

Postes à combler



Enseignant(e) - Cours et niveaux variés
École communautaire La Voie du Nord
Contrat temporaire 60 %

Daniel Couture, directeur
École communautaire La Voie du Nord
Date limite : le 5 septembre 2017

Enseignant(e) - 3e à la 5e année
École communautaire Gilbert-Rosset
Contrat temporaire 100 %

Lise Poiron, directrice
École communautaire Gilbert-Rosset
Date limite : Ce poste sera ouvert jusqu'à ce qu'il soit comblé

Concierge en chef – 8 heures par jour
École communautaire Aurèle-Lemoine
Contrat permanent

Serge Carrière, directeur
École communautaire Aurèle-Lemoine
Date limite : le 12 septembre 2017

Pour de plus amples renseignements :
www.dsfm.mb.ca



SUPERVISEUR(E), SERVICE DE BÉNÉVOLAT

L'Hôpital Saint-Boniface est à la recherche d'une personne pour combler le poste de Superviseur(e), auprès des bénévoles.
Pour de plus amples renseignements et pour faire demande, veuillez consulter http://www.winnipeghealthregion.ca/careers/

C Finance inc., une filiale de gestion des avoirs qui appartient à Caisse Groupe Financier et qui spécialise dans la planification financière, la vente d'investissements tels que les fonds mutuels, ainsi que la vente d'assurance-vie et des plans collectifs est à la recherche d'une personne pour combler **un poste permanent à temps plein**:

ADJOINT(E) ADMINISTRATIF(VE)

au 200 - 205 boulevard Provencher à Winnipeg

Les responsabilités principales sont d'appuyer les spécialistes d'investissements dans l'exécution de leurs fonctions avec les fonds mutuels et les assurances, ainsi qu'effectuer diverses tâches administratives générales et fournir le service à la clientèle.

Pour de plus amples renseignements:
www.caisse.biz/fr/carrieres/



OBLATS DE MARIE IMMACULÉE (OMI)

DIRECTEUR OU DIRECTRICE DES SOINS DE SANTÉ

Qualifications :

- certificat en soins de santé;
- capacité de communiquer en français et en anglais autant à l'écrit qu'à l'oral;
- capacité de travailler de façon autonome avec un minimum de supervision;
- expérience de travail dans les soins gériatriques;

Résumé du poste :

La directrice ou le directeur des soins de santé est responsable de l'évaluation de l'état de santé des OMI. Il ou elle est aussi responsable de l'organisation et de la direction des soins de santé. Il ou elle devra travailler en collaboration avec les Directeurs ou Directrices des autres congrégations à la Résidence Despins ainsi qu'avec le Chef de l'Équipe des compagnons ou compagnes des résidents. Elle ou il sera responsable de la conformité aux règlements législatifs et aux normes qui régissent le fonctionnement des établissements de santé.

Date d'entrée en vigueur : Le 1er novembre 2017

Veuillez soumettre votre demande
avant le 7 septembre 2017
à

Père Armand Le Gal, OMI
289 – 622, avenue Taché, Winnipeg, MB R2H 2B4
sec.tache.mb@gmail.com • Télécopieur : (204) 237-3741

PETITES ANNONCES

À VENDRE

UNE MAISON UNIFAMILIALE de 4 chambres à coucher au cœur de Saint-Boniface avec grande cuisine, salle à dîner, salon, salle de jeux, 1,5 salle de bain. À proximité du Parc Provencher, 5 centres préscolaires, 5 écoles, jardin communautaire, 5 minutes de l'USB. Travaux d'électricité, plomberie (2016); fournaise, chauffe-eau et air climatisé (octobre 2016), isolant (2015) peinture intérieure (2017). Prix demandé : 289 900 $. Composez le 204-296-0292. 389-

NOMBRE DE MOTS	20 mots et moins	21 à 25 mots	26 à 30 mots
Semaine 1	13,63 $	14,77 $	15,93 $
Semaine 2	21,71 $	24,04 $	26,35 $
Semaine 3	25,19 $	28,66 $	32,13 $
Semaine 4	28,66 $	33,29 $	37,93 $
Semaine 5	32,13 $	37,93 $	43,71 $
Semaine 6	35,62 $	42,56 $	49,51 $

Mot additionnel : 16¢ Photo : 15,93 $







Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 12 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.



Santé en français est à la recherche de candidats et candidates pour le poste suivant :

Coordonnateur ou coordonnatrice de la formation et des communications
Poste à temps plein

Responsabilités générales :

- coordonner le volet de formation linguistique et le volet d'évaluation des compétences linguistiques en travaillant avec différents partenaires, dont les offices régionaux de la santé du Manitoba, les agences de services sociaux et les établissements désignés bilingues;
- coordonner des ateliers de formation et élaborer de nouvelles initiatives;
- mettre en œuvre le plan de communication de *Santé en français* dont la gestion de la publicité et la promotion, les relations avec les médias;
- assurer une présence dynamique de *Santé en français* dans les médias sociaux;
- coordonner divers projets ponctuels;
- préparer et gérer un budget;
- rechercher et analyser la documentation en lien avec les fonctions;
- fournir un appui à la direction générale sur différents dossiers.

Compétences recherchées :

- diplôme universitaire ou une expérience connexe équivalente;
- minimum de cinq (5) ans d'expérience de travail en coordination de projets, en promotion d'activités et en relations publiques;
- capacité démarquée de planification et d'organisation;
- preuve d'autonomie dans l'élaboration et la mise en œuvre d'idées, de plans d'action et de stratégies;
- excellentes relations interpersonnelles;
- très bonne connaissance du français et de l'anglais, tant à l'oral qu'à l'écrit;
- connaissance de la communauté francophone, du milieu de la santé et des services sociaux du Manitoba;
- compétences en informatique, incluant le progiciel Microsoft Office et les médias sociaux;
- une expérience de travail dans le secteur de la santé ou des services sociaux est un atout.

Salaire compétitif et avantages sociaux.

Les personnes intéressées peuvent postuler par écrit en faisant parvenir leur curriculum vitæ détaillé accompagné d'une lettre de présentation **d'ici le 20 septembre 2017 à midi**, à l'attention de :

Mme Annie Bédard
Directrice générale
Santé en français
400, avenue Taché, pièce 400
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3C3
abedard2@santeenfrancais.com

Nous vous remercions de votre intérêt et désirons vous aviser que nous n'entrerons en communication qu'avec les candidates ou les candidats sélectionnés pour une entrevue.



« La Manitoba Teachers' Society se consacre à la sauvegarde et à la promotion du bien-être des enseignantes et enseignants, du statut de la profession d'enseignement et de la cause de l'éducation publique au Manitoba. »
La MTS représente environ 15 000 enseignantes et enseignants manitobains répartis en 40 associations locales d'enseignantes et d'enseignants à travers la province.

CADRE ADMINISTRATIF.TIVE – QUESTIONS PROFESSIONNELLES

L'équipe des questions professionnelles se concentre sur une variété de questions professionnelles qui peuvent inclure : les conseils sur l'évaluation des élèves, les programmes d'études, l'évaluation du personnel enseignant, le perfectionnement professionnel, l'agrément inclusif de l'enseignement à l'enfance en difficulté, l'équité et la justice sociale. La personne recherchée fournira aussi un appui aux enseignantes et enseignants membres de la MTS, aux associations locales et à l'organisation provinciale, et agira comme personne-ressource auprès de ces individus et de ces groupes. De plus, elle devra préparer et prester des présentations et des ateliers à la base de recherches sur des questions en éducation, et ce, en utilisant une variété de plateformes de réseaux sociaux; elle devra aussi procurer un appui aux comités et aux autres groupes qui lui sont confiés.

La personne recherchée doit détenir un diplôme universitaire en éducation, de préférence une maîtrise; posséder des compé¬tences supérieures en communication verbale et écrite, interpersonnelles et organisationnelles, avoir de l'expérience dans la résolution de conflits et de problèmes, avoir fait preuve de traitement de tâches multiples dans un milieu de travail exigeant, posséder une connaissance des questions professionnelles et de l'expérience dans l'élaboration et à la présentation d'ateliers et de séminaires. Une préférence sera accordée aux personnes détenant un brevet d'enseignement et ayant de l'expérience en enseignement. Une participation active auprès de la MTS ainsi qu'une maîtrise du français seront considérées des atouts. Certains déplacements dans la province seront nécessaires.

Les conditions de travail sont énoncées dans la convention collective en vigueur. L'entrée en fonction le plus rapidement possible ou tel que convenu par les deux parties.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur demande accompagnée d'un curriculum vitae et les noms de trois personnes, comme référence, au plus tard **le mardi 5 septembre 2017 à 12 h** à l'adresse suivante :

Directrice des ressources humaines
The Manitoba Teachers' Society
191, rue Harcourt
Winnipeg (Manitoba) R3J 3H2
Télécopieur : 831-0877
Courrier électronique : recruitment@mbteach.org

Une considération sera donnée à l'embauche de personnes de sorte que la diversité de la population manitobaine soit représentée.
Nous encourageons toutes les personnes qualifiées à faire demande.

Nous remercions toutes les personnes intéressées, cependant, nous communiquerons seulement avec les personnes retenues pour une entrevue.

www.mbteach.org

RETROUVEZ NOS EMPLOIS SUR **LA-LIBERTE.CA!**



COMMUNAUTAIRE

PASSION : PÂTISSERIE

Du bonheur dans ses gâteaux

Entrée dans le moule de la pâtisserie il y a quelques années, Maxine Robert nourrit une passion gourmande pour la confection de gâteaux. Un savoir-faire qu'elle souhaite pourtant limiter aux casseroles de sa cuisine.

Léo GAUTRET
presse1@la-liberte.mb.ca

Petite, Maxine Robert dévore plus les gâteaux qu'elle ne les décore. « Je ne m'intéressais pas à la pâtisserie ou à la cuisine. En revanche j'aimais bien y goûter. » Des plats salés chez sa maman, des desserts sucrés chez Jeanne, sa marraine de Saint-Malo, à qui elle attribue un vrai don pour la pâtisserie.

« Mon premier souvenir de gâteau vient d'elle. Je me souviens de l'odeur et de la chaleur de ses pâtisseries. » Une madeleine de Proust que Maxine entretient depuis quelques années, cette fois, derrière les fourneaux. Agent de développement à l'Université de Saint-Boniface, elle passe une grande partie de son temps libre, aux côtés de son four.

Une passion née il y a cinq ans quand, à Noël, elle aperçoit la Une du magazine culinaire *Ciao!* « Il y avait une photo d'un magnifique gâteau de Noël décoré. J'ai dit à ma copine : « *Je veux faire le même.* » Je me suis mise au travail, et c'était pas pire », se souvient-elle, amusée. Des dizaines de pièces montées plus tard, Maxine devient une véritable pâtissière.



photo : Léo Gautret

En quelques années, Maxine Robert a développé un vrai don pour la pâtisserie. Un savoir-faire qu'elle souhaite réserver pour sa sphère privée. En médaillon : une de ses créations.

Préparée pour des fêtes, anniversaires ou mariages, ses gâteaux font l'unanimité chez ses proches. « J'utilise souvent une base chocolat ou vanille, puis je le recouvre d'un glaçage au beurre légèrement sucré. » De véritables œuvres d'art qui demandent beaucoup de temps et de créativité à cette Bonifacienne, qui n'a jamais suivi de formation culinaire.

« Le dernier gâteau de mariage, je l'ai réalisé en deux jours. Je m'inspire souvent de photos sur Internet. Des fois je me surprends moi-même, mais je ne suis jamais satisfaite à 100 %. Je suis un peu trop perfectionniste. »

Un aspect de sa personnalité qui la convainc que la pâtisserie ne peut être, pour elle, qu'un plaisir solitaire. « La cuisine, c'est là où je me sens le mieux. J'aime le moment de la cuisson. Je suis dans mon monde à moi. Dans ces moments-là j'oublie tout, je ne pense plus qu'à la cuisine. C'est une façon pour moi de m'évader, de quitter le train-train et les problèmes du quotidien. »

À 43 ans, Maxine Robert ne se voit pas faire de ses créations, un gagne-pain. « Pour l'instant je veux juste avoir du *fun*. Si je fais ça à temps plein, j'ai peur de ne plus aimer ça. Mon plaisir c'est de rendre les gens heureux avec mes gâteaux. »





« L'art a sauvé ma vie. » Janice Horn fait tomber le masque de l'orgueil. La Winnipegoise de 48 ans, diagnostiquée de la maladie de Parkinson à l'âge très jeune de 37 ans, a trouvé dans l'art un moyen de calmer ses symptômes et d'exprimer son rapport au monde. Elle dirige des groupes d'art-thérapie avec d'autres personnes atteintes de la maladie.

Découvrez son histoire sur LA-LIBERTE.CA



À VOTRE SERVICE





















Domaines d'expertise:

- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

Achat ou Vente de Maison :

Vous avez acheté ou vendu votre maison? Quelles sont les prochaines étapes? Appelez Philippe Richer pour une consultation téléphonique gratuite.





tlrlaw.ca
204-925-1900

Philippe Richer - Rhéal Téffaine Q.C.





PAS LE TEMPS DE LIRE VOTRE JOURNAL?

PAS DE PROBLÈME, ÉCOUTEZ-LE!

100 %

NUMÉRIQUE | COULEUR | AUDIO

VOTRE JOURNAL SUR MOBILES ET TABLETTES POUR **25 $** PAR ANNÉE • WWW.LA-LIBERTE.CA